

La feuille de Charmes



Edito

Lors de l'édito de juillet, j'implorais le soleil pour la saison estivale et depuis, il ne nous quitte plus. Cela fait le bonheur de tous les adeptes du sport en général qui peuvent continuer à pratiquer leur détente favorite en ce début d'automne, malgré une baisse des températures.

Ce beau temps nous a permis d'exécuter les travaux de terrassement de la rue du cimetière pour l'installation de l'éclairage public du parking. J'en profite pour vous informer que le talus va être reformé pour atténuer la pente abrupte de celui-ci.

Nous sommes au stade de la consultation d'entreprises pour les travaux de construction des deux logements communaux prévus Rue du Progrès qui devraient commencer en novembre. Si des personnes

sont intéressées par ces locations, n'hésitez pas à vous informer en mairie. En ce qui concerne le local technique, les sanitaires répondent maintenant aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. Il reste à installer le coffret électrique extérieur qui permettra de réaliser les branchements en toute sécurité.

Les délégués de la Communauté de communes du Tolois viennent de prendre une décision importante pour notre territoire. Une charte de gouvernance est actée entre les communes membres et la CC du Tolois.

L'article 136 de la loi de mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR) a instauré le transfert de compétence en matière de Plan Local de L'Urbanisme (PLU), ce qui va engendrer la construction d'un PLU **Intercommunal**.

L'élaboration de ce PLUI sera l'opportunité d'optimiser les initiatives d'aménagement et la mise en valeur de nos territoires en se donnant des règles d'urbanisme partagées et adaptées aux réalités locales.

Quelques rappels pour terminer :

Les Points d'Apport Volontaire ne sont pas dédiés aux litières de chats, vous pouvez les jeter dans vos ordures ménagères quant au pain rassis, donnez le plutôt aux chevaux et aux lapins avec l'accord des propriétaires. Ainsi, vous ne risquez pas l'amende prévue par le règlement pour ces dépôts sauvages.

Par ailleurs, je me suis engagé à ne plus employer de produits phytosanitaires dans les rues et espaces publics de notre commune. J'ai tenu mon engagement. Il convient à chacun de nous de respecter l'interdiction d'utilisation de ces produits sur le domaine public. Par contre, chacun doit nettoyer le petit morceau de trottoir devant son pas-de-porte. Aussi, je vous invite à faire ce geste qui permettra d'avoir un beau village.

Pour terminer cet édito, je remercie Mesdames Simone LIMA et Annie LAMARQUE pour leur implication lors de la journée du patrimoine. Les visiteurs ont pu contempler l'intérieur de l'église ainsi que la statue de Ste ANNE toujours très bien fleuris.

Dans ce numéro :

Edito	1
Etat Civil	2
Nouveaux habitants	2
Nouvel agent communal	2
Activité achat de récoltes	2
Usosirs	3
Bibliothèque	3
Remerciements	3
Déchetterie	3
Activités du Foyer Rural	4

En septembre s'il tonne la vendange est bonne. En octobre tonnerre, vendanges prospères.

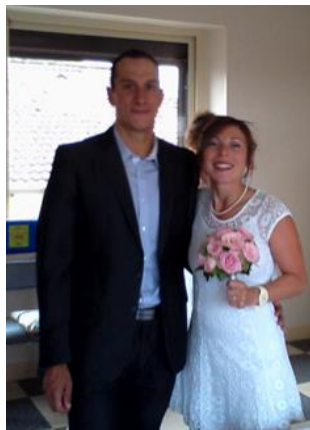
Le Maire
Jean Luc STAROSSE

Etat Civil

Mariage :

DUPUIS Dorothee et KOSTRZEWA Josselin domiciliés Clos Montignon se sont unis le 20 Août 2016.

CLERC Adeline et FLORIMOND Alexandre domiciliés 8 rue des Bosquets se sont unis le 10 Septembre 2016
Nos félicitations.



Naissances:

Julia, née le 03 juin 2016, fils de Laure BATOT et Yann BONNOT au 46 rue du Progrès
Nolhann et Kyliann, nés le 23 août 2016, fils de Gwenaëlle WOLOWICE au 12 rue Bellevue
Jamy né le 10 septembre 2016, fils de Sylvain et Coralie DERAMAUX au 3 rue des Bosquets
Nos félicitations aux parents.

Nouveaux Habitants

Bienvenue à Madame PORTE Marie-José et Monsieur CAREME, domiciliés au 6 rue de Bosquets.
Bienvenue à Madame DAVID Emmanuelle et Monsieur BAZARD Vincent, domiciliés 17 rue Bellevue

Nouvel agent communal

La commune a engagé un nouvel agent communal a daté du 1ier septembre 2016 en remplacement de monsieur Patrice DOURCHE en contrat d'insertion pour une durée d'un an. Il s'agit de monsieur PORTE Jean-Marie, que vous aurez l'occasion de croiser régulièrement sur notre territoire

Activité d'achat de récoltes aux particuliers de la région

Installée depuis 2014, Mirabio a mis en place un système de partenariat avec des particuliers possédant des vergers familiaux. Les récoltes ne suffisent pas toujours à répondre aux besoins de la clientèle, c'est pourquoi ils recherchent des particuliers prêts à leur céder leur récolte au juste prix, et permettant de valoriser et d'entretenir les vergers de particuliers.

Pour plus d'informations une affichette se trouve en mairie où sont indiqués les modalités et coordonnées de ce nouveau type de producteur.

Usors

Les usors ne sont pas des dépotoirs. Il s'avère que de plus en plus d'usagers n'ont plus le respect qu'il convient concernant leurs obligations d'entretien et de salubrité. Il est rappelé que tout comme le déneigement, le nettoyage de l'usoir incombe hebdomadairement aux résidents sur la longueur de propriété bâtie ou non. Nous vous serions gré de continuer à participer à la propreté de notre village.

Bibliothèque

La bibliothèque a réouvert ses portes et vous accueille chaleureusement.

Une liseuse est à votre disposition, n'hésitez pas à la réserver

Les horaires restent inchangés, soit mardi de 17 h à 18 h 30, mercredi de 17 h à 18 h et samedi 11 h à 12 h.

Remerciements

Le 31 juillet lors de la fête patronale, une médaille a été remise à monsieur Régis TURCHETTO, par madame Michèle PILOT, pour ses 20 ans de dévouement à la commune.

Non sans humeur, la conseillère générale fut ravie d'être présente et d'apprendre la présence de queue de cochon dans notre forêt.

Une opération durement menée par notre médaillé.



Déchetterie

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

HORAIRES D'ÉTÉ DU 15 MARS AU 14 NOVEMBRE		HORAIRES D'HIVER DU 15 NOVEMBRE AU 14 MARS	
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi	10 h à 12 h 30 13 h 30 à 18 h	Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi	10 h 0 à 12 h 30 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi	13 h 30 à 18 h	Jeudi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	9 h 30 à 12 h 30 13 h 30 à 18 h 30	Samedi	9 h 30 à 12 h 30 13 h 30 à 17 h

Nous vous informons que vous pourrez prochainement déposer vos anciennes lunettes à la déchetterie. Une boîte leur sera dédiée afin de leur donner une seconde vie grâce à l'association Médico Lion's Club de France. Après avoir été triées, lavées et classées les montures et verres utilisables profiteront aux populations de pays en voie de développement.

Nous vous rappelons que le dépôt de déchets verts se fait sur le site de Domgermain, route de Choloy et que le brûlage est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est chargé de veiller au respect des interdictions de brûler des déchets verts par les particuliers sur leur propriété.

Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES : ACTIVITES DU FOYER RURAL



BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

Dimanche 10 juillet : ½ finale en plein air avec grand écran pour assister au match France/Portugal. Match qui a vu la victoire du Portugal grâce à un but d'Eder en prolongation pour l'Euro 2016.

Lundi 11 juillet : début du Centre de loisirs pour une vingtaine d'enfants, encadrés par une dynamique directrice, Nathalie, secondée par deux jeunes, Marie et Jérémy. Beaucoup d'activités ont été proposées aux enfants. Mais pour l'année prochaine, il faudra vraiment que les parents règlent toutes les formalités administratives dans les délais impartis : ceci pour éviter les rappels qui prennent du temps, alors que le foyer est dans la période de grosses manifestations...



Jeudi 14 juillet : après bien des hésitations, à cause des conditions climatiques, 3 petits marabouts ont finalement été installés et la pétanque a pu avoir lieu, ainsi que le bal du 14 juillet agrémenté par un très beau feu d'artifices offert par la mairie.

Samedi 30 et dimanche 31 juillet : fête du village, avec un très bon orchestre en soirée, les Voodoo Doctors, groupe proposé par Kévin Starosse, qui a mis une ambiance très rock. L'orchestre a été bien apprécié et la soirée s'est poursuivie par une bande son dirigée par Kévin. Au barbecue, toujours Marcel et Daniel !!! Le dimanche, ambiance plus musette, lors de la remise de médaille à Régis Turchetto pour ses 20 ans au service de la municipalité.



Dimanche 3 septembre : vide-grenier, 3^{ème} édition avec un temps magnifique. Le repas du midi était proposé par la maison Déthorey et le soir par le traiteur O'ptit poulet, réunissant 90 personnes sous le marabout. Après le repas, c'est la Tchav'Project, groupe de 3 jeunes, qui proposait un concert avec des morceaux de leur composition devant un public conquis. Le tirage de la tombola avait eu lieu auparavant et parmi les gagnants, on retiendra le pot de ketchup qui a fait le bonheur de la famille Adam !!! Plus sérieusement, des places de cinéma ont été remportées par Cécile Porté et



Alain Fousse, 2 repas au Beaujolais par la famille Formentel/Rousseau et 2 places dans le bus pour le marché de Noël par la famille Florimond .

Un grand merci à toutes les personnes qui ont aidé à monter le marabout le vendredi soir, ainsi qu'à toutes celles qui ont bien voulu donner une heure de leur temps pour aider à la buvette ou au parking le jour du vide-grenier.

MANIFESTATIONS A VENIR :

24 octobre : cinéma « le livre de la jungle »

Randonnée d'automne, Atelier cuisine et bricolage pour petits et grands, Beaujolais, Halloween, Saint-Nicolas, Téléthon, Marché de Noël à... Montbéliard ????. Faites vos propositions assez rapidement car il faut déjà penser à réserver le bus !

Les cours de danse ont repris : pour les 4/5 ans le mercredi après-midi de 14 h 45 à 15 h 30 - pour les 6/7 ans, le jeudi 17 h 15 à 18 h 15 - pour les plus de 8 ans, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15

3 personnes se rendent aux cours de fitness de Aude à Domgermain le jeudi de 20 h à 21 h - il y a encore 2 places dans la voiture.

Le foyer rural vous souhaite une bonne rentrée.